

Psychologie

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

PARCOURS PROPOSÉS

Licence Psychologie - Parcours : Sciences psychologiques
Licence Psychologie - Parcours : Psychologie et Humanités

Présentation

En France, les études de psychologie ont pour but premier de conduire à l'obtention d'un master et au titre de psychologue (titre protégé par la loi du 25 juillet 1985). La licence de psychologie est le premier grade conduisant au titre de psychologue. Pour obtenir ce titre, il est nécessaire d'être titulaire d'une licence complète de psychologie et d'un master de psychologie.

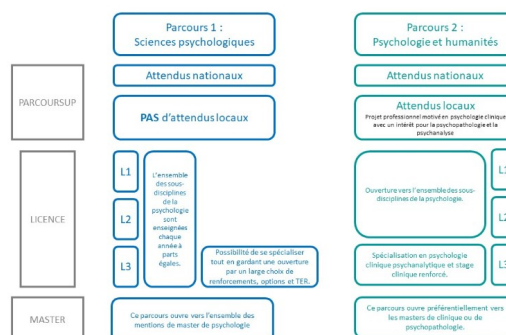
L'actuelle Licence Mention Psychologie de Université Paris Cité (UPCité) est le fruit de la fusion en 2020 des deux licences historiques des établissements fondateurs de UPCité. Elle articule ainsi au sein d'une même mention deux parcours portés respectivement par l'Institut de Psychologie et l'Institut des Humanités, Sciences et Sociétés. Les deux composantes ont conservé leurs spécificités historiques et pédagogiques.

Ainsi, le parcours « **Sciences psychologiques** » maintient des enseignements diversifiés dans l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie à part égale sur l'ensemble du cycle, de la L1 à la L3, alors que le parcours « **Psychologie et Humanités** » opère une spécialisation progressive vers la psychologie clinique et la psychopathologie psychanalytique en L3.

Ces spécificités pédagogiques ont une incidence sur les débouchés possibles en Master, lesquels sont ouverts pour le parcours de l'Institut de Psychologie, et spécialisés pour celui du Département d'Études Psychanalytiques. L'enseignement de toutes les sous-disciplines de la psychologie pendant les trois années du cursus fournit en effet aux étudiants du parcours « Sciences Psychologiques » une formation pluridisciplinaire complète permettant des possibilités très diversifiées d'orientation à l'issue de la L3 en couvrant l'ensemble des mentions de master en psychologie, alors que la spécialisation en L3 en psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique, associée à un stage clinique renforcé pour le parcours « Psychologie et Humanités » conduit plus naturellement vers les masters de psychologie clinique et de psychopathologie.

En plus des attendus nationaux communs aux deux parcours, le parcours « Psychologie et Humanités » formule des attendus locaux liés à son projet pédagogique et son orientation professionnalisante propres, qui supposent entre autres la rédaction d'un « Projet professionnel motivé en psychologie clinique, avec un intérêt pour la psychopathologie et la psychanalyse ».

Schéma des parcours diplômants de la formation



COMPÉTENCES VISÉES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Les compétences visées correspondent aux blocs de compétences de la mention.

Bloc de compétences - Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Bloc de compétences - Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Bloc de compétences - Usages digitaux et numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Bloc de compétences - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques du comportement humain.
- Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à un environnement ordinaire ou spécifique.
- Respecter les principes de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle des psychologues et de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues.
- Caractériser les règles fondamentales du comportement cognitif, conatif et social, normal et pathologique, dans son environnement et dans son développement.

Bloc de compétences - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain.
- Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
- Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline : méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, questionnaires, élaboration d'échelles, pratique des tests, psychométrie et docimologie, dynamiques de groupe.

Bloc de compétences - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Bloc de compétences - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Bloc de compétences - Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les bases théoriques concernant les principales fonctions cognitives et le fonctionnement psychique à différents âges de la vie : le développement et ses troubles, les apprentissages et leurs difficultés, le comportement des enfants, de la personne adulte et de la personne vieillissante.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social.
- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines et des Sciences de la vie.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences :
Non

Programme

Admission

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

En bref

Composante(s)

Institut de psychologie, UFR Institut Humanités Sciences et Sociétés

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

Lieu de formation

Site Boulogne, Campus des Grands Moulins

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation